FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur le Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié par le Règlement (UE) n° 2020/878

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE
Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)
Type de produit REACH : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Colle/adhésif: composant
Durcisseur

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur de la fiche de données de sécurité

Novatio*
Industrielaan 5B
B-2250 Olen
☎ +32 14 25 76 40
🖷 +32 14 22 02 66
info@novatio.be
*NOVATIO is a registered trademark of Novatech International N.V.

Fabricant du produit

Novatech International N.V.
Industrielaan 5B
B-2250 Olen
☎ +32 14 85 97 37
🖷 +32 14 85 97 38
info@novatech.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais) :
+32 14 58 45 45 (BIG)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Informations supplémentaires

EUH208	Contient: pipérazine. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucun autre danger connu

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Sans objet

© BIG vzw

3.2. Mélanges

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque	Facteurs M et ETA
talc (Mg3H2(SiO3)4)	14807-96-6 238-877-9	15% ≤C<25%		(2)	Constituant	
pipérazine 01-2119480384-35	110-85-0 203-808-3	0.1%≤C<1%	Flam. Sol. 1; H228 Repr. 2; H361fd Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	(1)(2)(6)(10)	Constituant	

(1) Texte intégral des phrases H et EUH: voir rubrique 16
(2) Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires
(6) Repris dans l'annexe VI du Règlement (CE) n° 1272/2008 mais la classification a été adaptée après évaluation de données expérimentales disponibles
(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales:
Veiller à votre (propre) sécurité. Si possible, approcher de la victime et vérifier ses fonctions vitales. En cas de blessure et/ou d'intoxication, appeler le numéro d'urgence européen 112. Traiter les symptômes en commençant par les blessures et les troubles les plus graves. Garder la victime sous observation, possibilité de symptômes différés.

Après inhalation:
Transporter la victime à l'extérieur. En cas de problèmes respiratoires, consulter un médecin/service médical.

Après contact avec la peau:
Si possible, essuyer/enlever à sec le produit chimique. Rincer/se doucher immédiatement avec de l'eau (tiède). Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.

Après contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec de l'eau (tiède). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.

Après ingestion:
Rincer la bouche à l'eau. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin/service médical. Ne pas attendre l'apparition de symptômes pour consulter le centre antipoison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.2.1 Symptômes aigus

Après inhalation:
Pas d'effets connus.

Après contact avec la peau:
Pas d'effets connus.

Après contact avec les yeux:
Pas d'effets connus.

Après ingestion:
Pas d'effets connus.

4.2.2 Symptômes différés
Pas d'effets connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:
Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide à mousse classe B, Extincteur rapide au CO2.
Grand incendie: Mousse classe B (non résistant à l'alcool).

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:
Petit incendie: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.
Grand incendie: Eau; risque d'extension de la flaque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités de vapeurs nitreuses.

5.3. Conseils aux pompiers

5.3.1 Instructions:
Refroidir à l'eau les récipients fermés lorsque ceux-ci sont exposés au feu.

5.3.2 Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:
Gants (EN 374). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034). Échauffement/feu: appareil respiratoire autonome (EN 136 + EN 137).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues.

6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir rubrique 8.2

6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants (EN 374). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

Vêtements de protection appropriés

Voir rubrique 8.2

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit qui se libère.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le liquide répandu avec un matériau inerte. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Observer une hygiène stricte. Tenir l'emballage bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conforme à la réglementation. Conserver dans un endroit frais. Conserver dans un endroit sec. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur, agents d'oxydation, acides (forts), bases (fortes), isocyanates.

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Aucun renseignement disponible

7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

UE

Pipérazine (poudre et vapeur)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	0.1 mg/m³
	Valeur limite d'exposition court terme (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	0.3 mg/m³

Belgique

Pipérazine et sels (vapeur et aérosol) (en pipérazine)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	0.1 mg/m³
	Valeur limite d'exposition court terme	0.3 mg/m³
Talc (sans fibre d'amiante)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	2 mg/m³

Pays-Bas

Piperazine	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.028 ppm
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.1 mg/m³
	Valeur limite d'exposition court terme (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.084 ppm
	Valeur limite d'exposition court terme (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.3 mg/m³
Talk (respirabel)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.016 ppm

Talk (respirabel)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.25 mg/m³

France

Pipérazine (poussières et vapeurs)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (VRI: Valeur réglementaire indicative)	0.1 mg/m³
	Valeur limite d'exposition court terme (VRI: Valeur réglementaire indicative)	0.3 mg/m³

Allemagne

Piperazin	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TRGS 900)	0.1 mg/m³

Autriche

Piperazin und seine Salze	Tagesmittelwert (MAK)	0.1 mg/m³
	Kurzzeitwert 15(Miw) 4x (MAK)	0.3 mg/m³
Talk (asbestfaserfrei)	Tagesmittelwert (MAK)	2 mg/m³

UK

Piperazine	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	0.1 mg/m³
	Valeur limite d'exposition court terme (Workplace exposure limit (EH40/2005))	0.3 mg/m³
Talc, respirable dust	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1 mg/m³

USA (TLV-ACGIH)

Piperazine and salts, as piperazine	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	0.03 ppm (IFV)
Talc: Containing asbestos fibers	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	0.1 fibres/cm³ (F)
Talc: Containing no asbestos fibers	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	2 mg/m³ (R,E)

(IFV): Inhalable fraction and vapor
(F): Respirable fibers: length > 5 µm; aspect ratio ≥ 3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification (4-mm objective), using phase-contrast illumination
R,E: Respirable fraction. The value is for particulate matter containing no asbestos and < 1% crystalline silica

b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

8.1.2 Méthodes de prélèvement

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

8.1.4 Valeurs seuils

DNEL/DMEL - Travailleurs

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	2.16 mg/m³	
	Effets aigus systémiques – inhalation	2.16 mg/m³	
	Effets locaux à long terme – inhalation	3.6 mg/m³	
	Effets aigus locaux – inhalation	3.6 mg/m³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	43.2 mg/kg de pc/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	4.54 mg/cm²	

pipérazine

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.1 mg/m³	
	Effets aigus systémiques – inhalation	0.3 mg/m³	
	Effets locaux à long terme – inhalation	0.1 mg/m³	
	Effets aigus locaux – inhalation	0.3 mg/m³	

DNEL/DMEL - Grand public

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	1.08 mg/m³	
	Effets aigus systémiques – inhalation	1.08 mg/m³	
	Effets locaux à long terme – inhalation	1.8 mg/m³	
	Effets aigus locaux – inhalation	1.8 mg/m³	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	21.6 mg/kg de pc/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	2.27 mg/kg de pc/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	160 mg/kg de pc/jour	
	Effets aigus systémiques – voie orale	160 mg/kg de pc/jour	

pipérazine

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – voie orale	1 mg/kg de pc/jour	

PNEC

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	597.97 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	597.97 mg/l	
Eau de mer	141.26 mg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	141.26 mg/l	
Sédiment d'eau douce	31.33 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	3.13 mg/kg sédiment dw	
Air	10 mg/m³	

pipérazine

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.1 mg/l	
Eau de mer	0.01 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	1 mg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	0.1 mg/l	
STP	54 mg/l	
Sédiment d'eau douce	1.8 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.18 mg/kg sédiment dw	
Sol	1.45 mg/kg sol dw	
Oral	4.6 mg/kg alimentation	

8.1.5 Control banding

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Mesurer régulièrement la concentration dans l'air. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer une hygiène stricte. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

a) Protection respiratoire:

Masque complet avec filtre de type A si conc. dans l'air > valeur limite d'exposition.

b) Protection des mains:

Gants de protection contre les produits chimiques (EN 374), Changer régulièrement les gants.

Matériaux appropriés	Délai de rupture mesuré	Épaisseur	Indice de protection	Remarque
caoutchouc au butyle	> 480 minutes	> 0.5 mm	Classe 6	

c) Protection des yeux:

Écran facial (EN 166).

d) Protection de la peau:

Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir rubriques 6.2, 6.3 et 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Liquide
Viscosité	Visqueux
Odeur	Odeur de moisi
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Couleur	Noir
Taille des particules	Sans objet (liquide)
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Inflammabilité	Non classé comme inflammable
Log Kow	Sans objet (mélange)
Viscosité dynamique	20000 mPa.s ; 25 °C
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point de fusion	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point d'ébullition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Solubilité	L'eau ; insoluble
Densité relative	1.23 ; 25 °C
Densité absolue	1230 kg/m³ ; 25 °C
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point d'éclair	212 °C

pH	Sans objet (insoluble dans l'eau)

9.2. Autres informations

Aucun renseignement disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En cas d'échauffement: risque d'incendie accru.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

10.4. Conditions à éviter

Mesures de précaution

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, acides (forts), bases (fortes), isocyanates.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités de vapeurs nitreuses.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 423	> 5000 mg/kg de pc		Rat (mâle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg de pc	24 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)	CL50	OCDE 403	> 2.1 mg/l	4 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	(concentration maximale possible)

pipérazine

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	2600 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	Équivalent à OCDE 402	8300 mg/kg de pc	24 h	Lapin (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CL0	Test de BASF	2 mg/l air	4 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

Corrosion/irritation

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Non irritant	OCDE 405		1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique sans rinçage
Sans objet (test in vitro)	Non irritant	Méthode de l'UE B.46			Épiderme humain reconstitué	Valeur expérimentale	

pipérazine

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil						Dispense de données	
Sans objet (test in vitro)	Corrosif	OCDE 431	3 minutes		Épiderme humain reconstitué	Valeur expérimentale	

Conclusion

Non classé comme irritant pour la peau
Non classé comme irritant pour les yeux
Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
talc (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation	Non sensibilisant				Rat (mâle)	Valeur expérimentale	

pipérazine

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Dermique (sur les oreilles)	Sensibilisant	Équivalent à OCDE 429			Souris (femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (poussières)	Sensibilisant	Observation des humains			Humain (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	

Conclusion

Non classé comme sensibilisant par voie cutanée
Non classé comme sensibilisant par inhalation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
talc (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	Équivalent à OCDE 452	100 mg/kg de pc/jour		Aucun effet	101 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale
Dermique								Dispense de données
Inhalation (aérosol)	NOAEC	Équivalent à OCDE 452	10.8 mg/m³ air		Aucun effet	52 semaines (7h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale

pipérazine

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	OCDE 408	627 mg/kg de pc/jour		Aucun effet	90 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale

Conclusion

Non classé pour la toxicité subchronique

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte
talc (Mg3H2(SiO3)4)

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	

pipérazine

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 476	Souris (cellule de lymphome L5178Y)		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	

Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	Équivalent à OCDE 478	5 jours (1x / jour)	Rat (mâle)		Valeur expérimentale

pipérazine

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	Équivalent à OCDE 474		Souris (mâle / femelle)		Valeur expérimentale

Conclusion

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

Cancérogénicité

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Inhalation (aérosol)	NOAEC	OCDE 453	18 mg/m³ air	113 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine) - 122 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet cancérogène		Valeur expérimentale
Par voie orale (diète)	NOAEL	OCDE 453	100 mg/kg de pc/jour	101 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet cancérogène		Valeur expérimentale

Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

talc (Mg3H2(SiO3)4)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Étude de toxicité pour le développement	1600 mg/kg de pc/jour	10 jours (1x / jour)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Étude de toxicité pour le développement	≥ 1600 mg/kg de pc/jour	10 jours (1x / jour)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	> 900 mg/kg de pc/jour	13 jours (1x / jour)	Lapin (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale

pipérazine

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	420 mg/kg de pc/jour	10 jour(s)	Rat	Aucun effet	Fœtus	Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	420 mg/kg de pc/jour	10 jour(s)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (diète))	NOAEL (P)	OCDE 416	222 mg/kg de pc/jour		Rat (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale
	NOAEL (P)	OCDE 416	204 mg/kg de pc/jour		Rat (mâle)	Aucun effet		Valeur expérimentale

Conclusion

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

Toxicité autres effets

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Eruption/dermatite. Difficultés respiratoires.

11.2. Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

L'évaluation du mélange est fondée sur les composants à prendre en compte

talc (Mg3H2(SiO3)4)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	ECOSAR v1.00	89581 mg/l	96 h	Pisces		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité aiguë crustacés	CL50	ECOSAR v1.00	36812 mg/l	48 h	Daphnia sp.		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	ECOSAR v1.00	7203 mg/l	96 h	Algae		Eau douce (non salée)	QSAR
	NOEC	ECOSAR v1.00	918 mg/l	30 jour(s)	Algae		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité chronique poissons	NOEC	ECOSAR v1.00	5980 mg/l	30 jour(s)	Pisces		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	ECOSAR v1.00	1460 mg/l	30 jour(s)	Daphnia sp.		Eau douce (non salée)	QSAR

pipérazine

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	> 100 mg/l	96 h	Oryzias latipes	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	OCDE 202	105.4 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	OCDE 201	153.1 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
	NOEC	OCDE 201	109.3 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons	NOEC	ACR approach	> 1 mg/l		Pisces		Eau douce (non salée)	Valeur estimative
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 211	50 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	CE0	OCDE 209	1000 mg/l	< 1 h	Boue activée			Valeur expérimentale

Conclusion

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

12.2. Persistance et dégradabilité

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	18.602 h	1.5E6 /cm³	QSAR

pipérazine

Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301F	65 %; Consommation d'O2	28 jour(s)	Valeur expérimentale

Phototransformation air (DT50 air)

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN	2.282 h	5E5 /cm³	QSAR

Conclusion

Eau

Pas de données expérimentales du/des composant(s) disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

talc (Mg3H2(SiO3)4)

BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	BCFBAF v3.01	3.162 l/kg			QSAR

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (inorganique)			

pipérazine

BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	OCDE 305	< 3.9	6 semaine(s)	Cyprinus carpio	Valeur expérimentale

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 107		-1.24	25 °C	Valeur expérimentale

Conclusion

Sur la base des valeurs numériques disponibles, aucune conclusion univoque ne peut être formulée

12.4. Mobilité dans le sol

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	0 %	0 %	39.3 %	56 %	4.72 %	QSAR

pipérazine

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	OCDE 106	2.71	Valeur calculée

Conclusion

Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de composant(s) qui répond(ent) aux critères PBT et/ou vPvB repris dans l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

12.7. Autres effets néfastes

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Gaz à effet de serre

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) nº 517/2014)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

talc (Mg3H2(SiO3)4)

Eau écotoxicité pH

Changement de pH

pipérazine

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

Eau écotoxicité pH

Changement de pH

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Union européenne

Peut être considéré comme déchet non dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par le Règlement (UE) n° 1357/2014 et le Règlement (UE) n° 2017/997.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 10 (déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Porter à un centre agréé de collecte des déchets.

13.1.3 Emballages

Aucun renseignement disponible

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU/numéro d'identification

Transport	Non soumis

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Annexe II de Marpol 73/78	Sans objet, basé sur les informations disponibles

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
	Données insuffisantes

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Non soumis à la directive 2012/18/UE (Seveso III)

REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

	Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Conditions de restriction
· pipérazine	Substances relevant d'un ou de plusieurs des points suivants: a) substances classées à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008 comme: — substances cancérogènes de catégorie 1A, 1B ou 2, ou substances mutagènes sur les cellules germinales de catégorie 1A, 1B ou 2, mais à l'exclusion de toute substance classée en raison d'effets uniquement consécutifs à une exposition par inhalation — substances toxiques pour la reproduction de catégorie 1A, 1B ou 2, mais à l'exclusion de toute substance classée en raison d'effets uniquement consécutifs à une exposition par inhalation — sensibilisants cutanés de catégorie 1, 1A ou 1B — substances corrosives pour la peau de catégorie 1, 1A, 1B ou 1C ou substances irritantes pour la peau de catégorie 2 — substances causant des lésions oculaires graves de catégorie 1 ou substances irritantes pour les yeux de catégorie 2 b) substances figurant à l'annexe II du règlement (CE) no 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil c) substances figurant à l'annexe IV du règlement (CE) no 1223/2009 pour lesquelles une condition est spécifiée dans au moins une des colonnes g, h et i du tableau de ladite annexe d) substances figurant à l'appendice 13 de la présente annexe. Les exigences accessoires prévues aux paragraphes 7 et 8 de la colonne 2 de la présente entrée s'appliquent à tous les mélanges destinés à être utilisés à des fins de tatouage, qu'ils contiennent ou non une substance relevant des points a) à d) de la présente colonne.	Les mélanges à des fins de tatouage sont soumis aux restrictions du règlement (UE) n° 2020/2081

Législation nationale Belgique

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucun renseignement disponible

Législation nationale Pays-Bas

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Waterbezwaarlijkheid	B (5); Algemene Beoordelingsmethodiek (ABM)

pipérazine

SZW - Lijst van voor de voortplanting giftige stoffen (ontwikkeling)	Piperazine; Opgenomen in SZW-lijst van voor de voortplanting giftige stoffen (ontwikkeling); 2
SZW - Lijst van voor de voortplanting giftige stoffen (vruchtbaarheid)	Piperazine; Opgenomen in SZW-lijst van voor de voortplanting giftige stoffen (vruchtbaarheid); 2

Législation nationale France

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucun renseignement disponible

pipérazine

Catégorie toxique pour la reproduction	Pipérazine (poussières et vapeurs); R2

Législation nationale Allemagne

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

WGK	1; Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV) - 18. April 2017

talc (Mg3H2(SiO3)4)

TA-Luft	5.2.1

pipérazine

TA-Luft	5.2.5/I

Législation nationale Autriche

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucun renseignement disponible

pipérazine

Fortpflanzungsgefährdend [fruchtschädigend (entwicklungsschädigend)]	Piperazin und seine Salze; d
Fortpflanzungsgefährdend [Beeinträchtigung der Fortpflanzungsfähigkeit (Fruchtbarkeit)]	Piperazin und seine Salze; f
Gefahr der Sensibilisierung der Haut	Piperazin und seine Salze; Sh
Gefahr der Sensibilisierung der Atemwege	Piperazin und seine Salze; Sa

Législation nationale UK

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucun renseignement disponible

pipérazine

Skin Sensitisation	Piperazine; Sen
Respiratory sensitisation	Piperazine; Sen

Autres données pertinentes

NOVA POWER GRIP 403 2-K CURATIVE

Aucun renseignement disponible

talc (Mg3H2(SiO3)4)

CIRC - classification	3; Talc
TLV - Carcinogen	Talc: Containing no asbestos fibers; A4
	Talc: Containing asbestos fibers; A1

pipérazine

TLV - Skin Sensitisation	Piperazine and salts, as piperazine; SEN; Sensitization
TLV - Respiratory Sensitisation	Piperazine and salts, as piperazine; SEN; Sensitization
TLV - Carcinogen	Piperazine and salts, as piperazine; A4

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral de toute phrase H et EUH visée à la rubrique 3:

H228 Matière solide inflammable.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH208 Contient une substance sensibilisante. Peut produire une réaction allergique.

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
ADI	Acceptable daily intake
AOEL	Acceptable operator exposure level
BCF	Bioconcentration Factor
BEI	Biological Exposure Indices
CE10	Concentration Efficace 10 %
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL0	Concentration Létale 0 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEL	Derived No Effect Level

ErC50	EC50 in terms of reduction of growth rate
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
GLP	Good Laboratory Practice
LOAEC/LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Concentration/Lowest Observed Adverse Effect Level
NOAEC/NOAEL	No Observed Adverse Effect Concentration/No Observed Adverse Effect Level
NOEC/NOEL	No Observed Effect Concentration/No Observed Effect Level
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s' appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l' Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation dans un autre pays ne se fait qu'à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu' énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.